

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 48 (1975)

Heft: 9

Artikel: Londres et son administration

Autor: Rofe, Bernard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127791>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Londres et son administration

par Bernard Rofe, secrétaire adjoint de la London Boroughs Association

Voici dix ans que l'administration locale de Londres a été réorganisée de façon plus rationnelle. Les changements ont été si efficaces que la capitale possède aujourd'hui un système administratif parfaitement adapté aux tâches et aux nombreux problèmes toujours particuliers à une grande cité.

47

Avant 1965, il n'existait pas de système cohérent d'administration locale dans Londres et sa banlieue. La capitale britannique avait depuis longtemps débordé de ses limites, et la région appelée aujourd'hui le Grand Londres était gouvernée par un bizarre assortiment de quatre-vingt-treize municipalités dont aucune n'avait d'autorité générale sur cette conglomération urbaine.

Tout a changé avec des mesures de réorganisation qui ont pris effet au 1er avril 1965. Les nouvelles autorités administratives comprennent maintenant: le conseil du Grand Londres (Greater London Council, GLC) qui s'occupe des services de première nécessité pour l'ensemble de Londres, et trente-deux conseils municipaux, chacun responsable de la plupart des fonctions administratives dans sa propre zone.

Seul un tout petit quartier de 2,6 km², le très ancien centre financier de la cité de Londres, a

échappé presque complètement à ce remaniement, comme le dernier vestige d'une époque révolue.

La ceinture verte

Le nouveau Londres couvre 1580 km² et compte plus de sept millions d'habitants. Il comprend toute la surface bâtie de l'agglomération de Londres et se trouve entouré par ce qu'on appelle la «ceinture verte» (the «Green Belt»), une frange de terrains où la construction est sévèrement contrôlée pour assurer la permanence d'une zone de verdure à la disposition des citadins.

Les municipalités et le GLC sont des corps administratifs autonomes, responsables devant le gouvernement et l'électorat local pour les services qu'ils fournissent. On a voulu aussi donner au GLC et aux municipalités des responsabilités distinctes afin qu'aucun n'ait le besoin ou le pouvoir d'interférer dans les activités des autres.

Le siège de l'administration locale de Londres. Le County Hall, siège du Greater London Council (conseil du Grand Londres), vu depuis l'autre rive de la Tamise avec son imposante façade.



Le principe selon lequel les fonctions ont été partagées entre le GLC et les conseils municipaux donne à ces derniers toute autorité pour assurer les services propres à la commune, tandis que le GLC se charge du nombre plus restreint des fonctions essentielles, étendues de préférence et avec plus d'efficacité à l'ensemble de Londres.

C'est ainsi que le GLC gère l'aménagement urbain et les problèmes de circulation; il est responsable de l'entretien de 1400 km. de routes principales, des services d'autobus et de métro, de la préservation des parcs et espaces libres, du service des pompiers, des égouts et de la voirie. Il possède également une certaine autorité en matière de logement dans les cas pressants et le pouvoir d'accorder certains permis; outre un certain nombre d'autres fonctions, il peut encourager financièrement les activités artistiques et fournir l'infrastructure nécessaire aux activités culturelles et de détente.

Les municipalités

Les municipalités ont à leur charge un nombre de services encore plus important. Chaque conseil municipal est responsable de la planification de l'aménagement urbain et du logement sur son territoire. Il se charge des soins et de la protection de l'enfance malheureuse et des services en faveur des personnes âgées, des handicapés et des malades mentaux (soins à domicile, centres de soins, aide ménagère, repas à domicile, nettoyage des vêtements); il est responsable des parcs locaux, des espaces libres, des égouts et des conduites d'eau, du ramassage des ordures ménagères, des déchets des hôpitaux et des commerces, des services de santé publique (il veille en particulier à l'application des normes d'hygiène et de sécurité), le contrôle de la pollution atmosphérique et du bruit; il met enfin à la disposition du public des bibliothèques, les piscines, les cimetières et les crématoires.

Les communes assurent ensemble la construction, l'entretien et l'éclairage de 10 900 km. de voies locales, le nettoyage de ces routes et de celles construites par le GLC.

L'enseignement

Il faut traiter à part l'enseignement, car son organisation diffère selon qu'on se trouve dans Londres même ou en banlieue. Chacune des vingt communes limitrophes gère elle-même son système éducatif, assurant le fonctionnement des divers établissements: écoles maternelles, écoles primaires, secondaires, établissements supérieurs, écoles spécia-

les pour les handicapés physiques ou mentaux et les enfants qui réclament des soins particuliers. Dans Londres même, c'est-à-dire douze communes plus la cité, c'est l'Inner London Education Authority (ILEA, service de l'enseignement du centre de Londres) qui se charge de ces services; cet organe réunit les membres du GLC pour Londres, et des représentants de chacune des douze communes.

Les conseillers municipaux et ceux du GLC sont élus au suffrage direct. Le GLC se compose de quatre-vingt-douze conseillers, les conseils municipaux en comptent généralement soixante, et ils ont un mandat de quatre ans.

Les élections

Beaucoup de candidats se présentent à ces élections, mais la grande majorité des élus se réclame de l'un des principaux partis politiques. Les conseils sont donc organisés sur une base politique avec un chef du conseil élu par le parti majoritaire et un chef de l'opposition élu par le second parti le mieux représenté.

Chaque année, le conseil municipal élit un maire qui participe de façon impériale aux réunions et se tient à l'écart des débats politiques pendant son année d'office. Il représente les autorités municipales, participe aux cérémonies officielles et assume toute sorte de charges, en tant que premier citoyen de la commune. Le GLC élit un président qui dirige ses réunions et le représente aussi aux cérémonies officielles.

Le lord maire de Londres a un titre peu fondé, car il ne prend aucune part au gouvernement effectif de la capitale. Il est le premier citoyen de la municipalité de la cité, un quartier minuscule du centre de Londres; s'il n'a aucune influence sur le plan administratif, il demeure néanmoins un personnage de la tradition nationale avec d'importantes fonctions sociales et officielles.

Par ailleurs, les personnages les plus importants de l'administration de Londres sont: le président du GLC et le président de la London Boroughs Association (association des communes de Londres, LBA).

La London Boroughs Association

La LBA est une association volontaire des conseils municipaux (tous en font partie), un forum où ils peuvent discuter de leurs difficultés communes, un moyen de coordonner leurs activités et un organisme qui leur permet de négocier en bloc avec le GLC et les ministères du gouvernement central si nécessaire. Le président de la LBA est également

son chef politique et il agit comme le porte-parole des municipalités de Londres.

Certains services de Londres sont entre les mains d'autres autorités que le GLC ou les conseils municipaux. Le plus important d'entre eux est la police qui est placée sous la responsabilité directe du ministre de l'Intérieur (à par la cité qui a sa propre force de police); les services de la santé sont assurés par des organes locaux et régionaux responsables devant le secrétaire d'Etat aux Affaires sociales; les services de distribution de l'eau et d'entretien des égouts sont en partie gérés par la Thames Water Authority.

Une entreprise coûteuse

L'administration de Londres est, bien sûr, une entreprise importante et coûteuse. En 1974-1975, le chiffre net des dépenses des municipalités, du GLC et de l'ILEA (en tenant compte des revenus apportés par les loyers des logements communaux, les tarifs des autobus et du métro et toute autre source de revenu) se montait à un million et demi de livres sterling. Les deux tiers de cette somme ont été dépensés par les municipalités, un sixième par l'ILEA et un autre sixième par le GLC. Les diverses municipalités emploient environ 250 000 personnes, l'ILEA 80 000 et le GLC 35 000.

Trente-cinq pour cent des dépenses sont couvertes par des subventions du gouvernement central. Le reste est réuni grâce aux impôts locaux, une taxe foncière locale levée par les communes, et ces dernières doivent trouver assez de fonds pour assurer le fonctionnement de leurs propres services et répondre aux exigences (ou contributions) du GLC, de l'ILEA et de la police.

Une répartition équitable

Afin de répartir plus équitablement les ressources de la capitale, les communes riches du centre contribuent à un plan d'égalisation qui fournit des fonds supplémentaires aux communes de l'extérieur. L'administration de la capitale britannique, comme celle de toutes les grandes cités, est toujours en proie aux difficultés. Grâce à la réforme de 1965, Londres possède maintenant une structure de gouvernement convenable pour régler tous les problèmes qui surgissent et, avec le GLC, les communes peuvent s'affirmer à bon droit comme les artisans responsables et efficaces de la bonne gestion de Londres.

Il est très facile et peu charitable de rire des prophéties... lorsqu'est passé le temps où elles devaient s'accomplir, et de ridiculiser leurs auteurs. C'est un peu comme de se moquer des Gaulois, parce qu'ils craignaient que le ciel ne leur tombât sur la tête, ou de la grande peur de l'an mille.

Mais il n'est pas interdit de sourire, de connivence avec leurs auteurs qui se sont eux-mêmes divertis en les imaginant, en lisant aujourd'hui comment des écrivains du siècle dernier — ou plus anciens — ont décrit ce que serait la vie quotidienne à notre époque, ou dans notre futur.

«La grande bouffe»

Dans son *Encyclopédie de l'Utopie et de la Science-Fiction*, Pierre Versins relève, sous l'article «Alimentation», que «l'alimentation étant, avec l'amour et la mort, l'une des trois principales préoccupations de l'homme, il est normal que son évolution ait souvent tenté l'imagination». Il ajoute que, en 1964, il a lui-même recensé 227 ouvrages où l'on relevait «le souci de se nourrir mieux ou la crainte de le faire moins bien». Mais, curieusement, «l'idée de s'alimenter autrement qu'on ne le faisait depuis la découverte du feu est très récente». Avant 1850, Versins n'a découvert que cinq auteurs qui «avaient osé aborder le problème». Serait-ce que depuis une centaine d'années ce problème est plus crucial, ou qu'avant il paraissait immuable à presque tous? Certaines «inventions» sont devenues aujourd'hui pratique courante. Ainsi, en 1870, Jules Verne, dans *Vingt mille Lieues sous les Mers*, nourrissait ses gens grâce aux algues marines, tandis que René Barjavel, en 1943, dans *Ravage* tirait ses boissons de distributeurs automatiques.

Et comment ne pas penser aux poules élevées en batterie, au cheptel «fabriqué» à la chaîne, pour qui le vagabondage dans un pré restera toujours lettre morte, en lisant sous la plume d'Emile Souvestre, dans *Le Monde tel qu'il sera*, publié en 1846 et qui prévoit l'an 3000: «Encore les espèces conservées avaient-elles été perfectionnées par la méthode des croisements, de manière à changer de forme. Ce n'était plus des êtres soumis à une loi d'harmonie, mais des choses vivantes modifiées au profit de la boucherie. Les bœufs, destinés à l'engrais, avaient perdu leurs os; les vaches n'étaient plus que des alambics animés, transformant l'herbe en laitage; les porcs, des masses de chair qui grossissaient à vue d'œil comme des ballons! Tout cela était parfait, mais hideux. La création, revue et corrigée, avait cessé d'être un spectacle pour devenir un garde-